



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

-----  
COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 20 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt juin, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

**ETAIENT PRESENTS** : MM. Roland MARTIN, Maire, Christophe SCHALLER, Mme Christiane HASSENFORDER, M. Michel HAENNIG, Adjoint, Mmes Annick SCHERRER, Liliane GRUNEISEN, Monique HEITZLER, Marie-Odile FUGLER, Catherine EMBERGER, Sylvie PLAIN et Fabienne GARCETTE, Conseillères Municipales, MM., Florian FOURQUEMIN et David BURNER, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS avec EXCUSE** : MM. Bernard HORNY, Adjoint au Maire et Daniel ROTHENFLUG, Conseiller.

**ABSENT sans EXCUSE** : Néant.

**M. Bernard HORNY, Adjoint, a donné procuration de vote à M. Christophe SCHALLER, Adjoint.**

**M. Daniel ROTHENFLUG, Conseiller, a donné procuration de vote à Mme Sylvie PLAIN, Conseillère.**

-----  
**ORDRE DU JOUR**

- 1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 22/04/2014
- 2/ Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 3/ Acquisitions diverses (volets roulants logement N° 1)
- 4/ Demandes de subventions
- 5/ Convention entre l'INSEE et la commune relative à la transmission des données de l'état-civil et/ou des avis électoraux par internet
- 6/ Réforme des rythmes scolaires : convention avec la PEP
- 7/ FloRIOM : désignation du représentant de la commune
- 8/ CCRG : CIID : désignation de deux délégués
- 9/ CCRG : rapport d'activités 2013

- 10/ Comptes-rendus des diverses commissions
- 11/ Comptes-rendus des délégués aux différents organismes extérieurs
- 12/ Compte-rendu des délégations au Maire
- 13/ Divers (informations diverses)

-----

M. le Maire ouvre la séance à 20h00 précises et salue bien cordialement les conseillers régulièrement convoqués le 06 juin 2014 et présente les excuses et les procurations de MM. Bernard HORNY, Adjoint et Daniel ROTHENFLUG, Conseiller.

Puis, il adresse ses remerciements et/ou félicitations :

- à la Société de Musique "Espérance" pour la sérénade du 1<sup>er</sup> mai,
- au Corps des Sapeurs-Pompiers pour l'aubade du 04 mai,
- aux anciens combattants et à la clique des sapeurs-pompiers pour leur participation à la cérémonie du 08 mai ainsi qu'à celles et ceux qui ont préparé le verre de l'amitié,
- aux participants à la « journée citoyenne » du 24 mai,
- aux organisateurs et aux généreux donateurs du don du sang du 27 mai,
- aux organisateurs et participants à la « journée des associations » le 09 juin,
- à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers qui a organisé le marché aux puces le 15 juin,
- à tous les bénévoles, de près ou de loin, qui ont contribué au bon déroulement des activités de printemps « 4 pour 1 »,
- aux quêteurs et aux généreux donateurs de la collecte contre le cancer

Il fait part ensuite des lettres et carte de remerciements émanant de :

- l'Ecole Alsacienne de chiens-guides d'aveugles, l'Association des Paralysés de France, la Prévention Routière et l'Apalib pour la subvention communale 2014,
- M. et Mme Maurice FELMY pour l'attention à l'occasion de leurs noces d'or

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire propose de désigner Mme Christiane HASSENFORDER en tant que secrétaire de séance, assistée de Mme Martine Reininger, Secrétaire de mairie, en tant que secrétaire auxiliaire.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, dont deux procurations (MM. Horny et Rothenflug), la nomination de Mme Christiane HASSENFORDER, Adjoint au Maire, et Mme Martine Reininger, Secrétaire de mairie.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

### **1° / POINT : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22/04/2014:**

Le Procès-Verbal de la séance du 22/04/2014 est approuvé à l'unanimité dont deux procurations (MM. Horny et Rothenflug).

## **2° / POINT : RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE :**

Pour faire face au versement de diverses subventions (département, ...) restant en attente et des aléas budgétaires, il est proposé de renouveler la ligne de trésorerie.

Deux établissements bancaires font les propositions suivantes :

- Caisse d'Épargne d'Alsace :
- 100.000 € au taux révisable indexé Euribor 3 Mois + marge de 1,85 %  
Frais de dossier et commissions annexes : 250 €
  
- Caisse Fédérale de Crédit Mutuel :
- 100.000 € au taux Euribor 3 mois + marge de 1,85point  
Commission d'engagement : 0,20 %, soit 200 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité dont deux procurations (MM. Horny et Rothenflug) :

- décide le renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 100.000 €,
- retient et approuve l'offre de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel au taux Euribor 3 mois + marge de 1,85 point.

A préciser que M. le Maire, salarié du Crédit Mutuel, a quitté la salle lors de la discussion de ce point et n'a donc pas participé au vote.

## **3° / POINT : ACQUISITION DE 3 VOLETS ROULANTS POUR LE LOGEMENT COMMUNAL N° 1 :**

L'acquisition de 3 volets roulants pour le logement N° 1 (façade nord-est) est prévue au budget primitif 2014 – M 14.

Un devis est en notre possession et émane de :

- Iso2000-fermetures de Burnhaupt-le-Bas pour un montant de 1.320 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité dont deux procurations (MM. Horny et Rothenflug) :

- décide l'acquisition de 3 volets roulants pour le logement communal N° 1,
- retient et approuve le devis de Iso2000-fermetures de Burnhaupt-le-Bas pour un montant de 1.320,00 € TTC,
- les crédits sont prévus au budget primitif 2014, article 21318.

#### **4° / POINT : DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité dont deux procurations (MM. Horny et Rothenflug), donne un avis favorable à la demande de subvention suivante :

- Ecole Primaire Intercommunale de Jungholtz-Wuenheim : sortie scolaire dans le cadre du projet d'école les 23, 24 et 25/06/2014 : 234 €
- les crédits prévus à l'article 65738 du budget primitif 2014 –classe de neige et autres- sont suffisants.

#### **5° / POINT : INSEE : CONVENTION RELATIVE A LA TRANSMISSION DES DONNEES DE L'ETAT-CIVIL ET/OU DES AVIS ELECTORAUX PAR INTERNET :**

L'INSEE met, gratuitement, à disposition des communes qui le souhaitent un outil de transmission par Internet des données de l'état-civil et des avis électoraux.

Cet outil permet :

- deux types d'envoi (envoi de fichiers créés par les logiciels et envoi unitaire d'informations)
- la réception de fichiers envoyés par l'Insee pour la mise à jour des listes électorales

L'utilisation de cet outil nécessite la signature d'une convention entre la commune et l'Insee transmise en annexe 1.

Le Conseil Municipal est invité à habilitier Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal dont deux procurations (MM. Horny et Rothenflug).

#### **6° / POINT : REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : CONVENTION AVEC LA PEP DU HAUT-RHIN :**

Dans le cadre de la mise en place d'activités « postscolaires » liées à la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015, il est proposé un partenariat avec la PEP du Haut-Rhin. Le partenariat porte sur un accompagnement et la mise en place d'activités postscolaires à raison d'une heure d'activité de 15h15 à 16h15 (Jungholtz) et de 15h25 à 16h25 (Wuenheim) et ce 3 jours par semaine soit le lundi, mardi et jeudi de toute l'année scolaire 2014/2015.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser le Maire à signer la convention de partenariat transmise en annexe 1 et à l'autoriser à entreprendre toute démarche utile à l'aboutissement de ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, majoritairement, dont une procuration (M. Horny) et une abstention (M. Rothenflug par procuration) autorise le Maire à signer ladite convention, sous réserve de participation des trois autres communes de Jungholtz, Rimbach et Rimbach-Zell et à entreprendre toute démarche utile à l'aboutissement de ce dossier.

## **7° / POINT : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSEMBLE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « FLORIOM » :**

### **1. Historique du dossier**

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) et l'ensemble des communes membres ont constitué, courant de l'année 2012, une Société Publique Locale (SPL) dénommée FloRIOM destinée à assurer la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire. Celle-ci est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Ce processus trouve son origine dans la volonté de s'affranchir des contraintes liées au lancement régulier d'un appel d'offres et de ses conséquences, à savoir la dépendance tant financière que technique de la collectivité face aux prestataires privés.

A l'issue de cette réflexion, le choix s'est porté sur la création d'une Société Publique Locale. Cette structure juridique permet d'apporter la souplesse nécessaire au service et un gain financier non négligeable comparé à un marché public.

### **2. Mode de fonctionnement de la SPL FloRIOM**

Il convient d'établir une distinction entre :

- le service Environnement de la CCRG qui a en charge la gestion de la Redevance Incitative des Ordures Ménagères - RIOM (instaurée au 1<sup>er</sup> janvier 2014) et son recouvrement, la mise en œuvre de toutes les décisions stratégiques décidées par les élus et la communication institutionnelle
- la SPL qui a en charge la collecte des déchets et les gestion des déchetteries via une convention de prestation de services signée entre elle et les collectivités actionnaires.

Le fonctionnement de la FloRIOM s'apparente à celui d'une société privée. La CCRG détient actuellement un peu moins de 80 % du capital social de la SPL, les communes membres se partageant les 20 % restant.

Conformément aux statuts de la FloRIOM, les instances dirigeantes se composent :

- d'une Assemblée Générale d'actionnaires (comportant cinq représentants pour la CCRG et un représentant pour chaque commune membre)
- d'un Conseil d'Administration composé de sept administrateurs (cinq administrateurs pour la CCRG et deux administrateurs représentant l'ensemble des commune membres)
- d'un Président-Directeur Général (PDG) désigné par le Conseil d'Administration.

Les deux administrateurs représentant les dix-neuf communes membres sont désignés par l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires. Il est précisé que ni les administrateurs ni le PDG de FloRIOM ne sont rémunérés dans le cadre de leurs fonctions.

### **3. Désignation d'un représentant à l'assemblée générale des actionnaires de la FloRIOM**

Chaque commune dispose d'un représentant au sein de l'assemblée générale de la SPL. Le mandat des représentants de chaque collectivité prend fin lors du renouvellement intégral de

son organe délibérant, il est prorogé jusqu'à la désignation des remplaçants, le pouvoir des représentants se limitant alors à la gestion des affaires courantes.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de désigner en son sein un représentant pour la Commune de Wuenheim appelé à siéger à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SPL FloRIOM
- d'habiliter ce représentant à présenter, le cas échéant, sa candidature au poste d'administrateur de la FloRIOM SPL.

M. Michel HAENNIG, Adjoint au Maire, se porte candidat.

Le Conseil Municipal, majoritairement dont deux procurations (MM Horny et Rothenflug), moins une abstention (M. Haennig)

- désigne M. Michel HAENNIG, Adjoint au Maire, pour siéger à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SPL FloRIOM.
- habilite M. HAENNIG à présenter, le cas échéant, sa candidature au poste d'administrateur de la FloRIOM SPL.

#### **8° / POINT : COMMUNAUTE DE COMMUNES : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID) :**

L'article 1650 A du Code Général des Impôts (CGI) impose à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) de se doter d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID). La CIID a pour mission de :

- participer à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux
- donner un avis sur les évaluations foncières de ces locaux proposées par l'Administration fiscale.

Il appartient aux communes membres de proposer une liste de contribuables pouvant être appelés à siéger à la CIID. Pour notre commune, il y a lieu de désigner au minimum la candidature de deux personnes (un titulaire et un suppléant) répondant aux critères d'éligibilité figurant dans la fiche jointe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité dont deux procurations (MM. Horny et Rothenflug), désigne :

- Mme Marie-Odile Fugler, comme titulaire et
- Mme Sylvie Plain, comme suppléant

#### **9° / POINT : COMMUNAUTE DE COMMUNES : RAPPORT D'ACTIVITES 2013 :**

L'article L 5211-39 du Code général des Collectivités Territoriales fait obligation au Président de la structure intercommunale d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport a été transmis aux conseillers.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

## **10° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :**

**"Toutes Commissions" du 29/04/2014 :** l'objet principal de cette réunion a été la préparation de la journée citoyenne du 24/05/2014.

**Commission "Vignoble-Forêt-Urbanisme" du 06/05/2014 :** l'objet principal de cette réunion a été d'informer les nouveaux membres du Conseil Municipal des dossiers en cours : l'aménagement des chemins ruraux, la journée citoyenne du 24/05/2014 (travaux dans le vignoble) et les dégâts de gibier dans le vignoble en 2013.

**"Toutes Commissions" du 19/05/2014 :** ont été abordés principalement les autorisations d'urbanisme, un contentieux d'urbanisme, le nouveau régime des autorisations d'urbanisme, la loi ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové), l'ossuaire au cimetière communal, la concession d'occupation d'un abri de guerre en forêt communale par le Club Vosgien de Cernay, la liste des investissements 2014 et années à venir et la journée citoyenne du 24/05/2014.

**Commission "Voirie-Environnement-Fleurissement-Eau et Assainissement" du 20/05/2014 :** ont été examinés les travaux, rue Principale, le projet de plan d'alignement des rues du village, la réfection de trottoirs sur la partie basse de la rue Principale à partir de la rue de la Fonderie et les projets d'investissement « voirie ».

**Commission "Ecoles-Jeunesse-Aide Sociale-Manifestations-Relations associations et habitants" du 27/05/2014 :** il a été question des effectifs à la prochaine rentrée scolaire 2014/2015, l'avancement du dossier concernant la réforme des rythmes scolaires, l'organisation de manifestations, le Conseil Municipal des Jeunes et les relations avec les habitants.

**"Toutes Commissions" du 06/06/2014 :** les conseillers ont pris connaissance de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 20/06/2014.

## **11° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :**

- **Conseil de Communauté de Communes de la Région de Guebwiller du 27/02/2014 :** ont été examinés la motion concernant la délimitation du canton de Guebwiller, les services comptabilité, environnement, assainissement et patrimoine, l'avant-projet définitif concernant la création d'un bâtiment pour FloRIOM SPL à Issenheim, la petite enfance, les affaires économiques, la taxe de séjour, la fourrière de véhicules et les affaires relatives au personnel.

- **Conseil de Communauté de Communes de la Région de Guebwiller du 24/04/2014 :** cette séance a été principalement consacrée à l'installation des conseillers communautaires, à l'élection du président, à la fixation du nombre de postes de vice-présidents, à l'élection des vice-présidents, à la désignation des représentants de la CCRG au sein des organismes extérieurs et à la motion portant demande de suspension immédiate du projet de fermeture de la sous-préfecture de l'arrondissement de Guebwiller.

- **Conseil de Communauté de Communes de la Région de Guebwiller du 15/05/2014** : ont été discutés le règlement intérieur du Conseil de Communauté, les attributions du président et des vice-présidents, les commissions et délégations externes, les délégations au bureau et au président, les indemnités du président et des vice-présidents et mandats spéciaux, la modification des statuts du syndicat mixte du secteur 4, le rapport du président sur le fonctionnement des services et le Fonds de concours pour la commune d'Issenheim.

- **SIEP de la Lauch du 02/05/2014** : M. Michel Haennig, délégué de la commune fait un compte-rendu succinct de cette réunion. M. le Maire le félicite pour sa nomination à un poste de Vice-Président.

### **12° / POINT : COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS AU MAIRE :**

M. le Maire fait le compte-rendu de ses délégations au Conseil Municipal :

- Droit de préemption urbain : 1 déclaration d'intention d'aliéner un bien a été signée depuis le début de l'année 2014

- concessions au cimetière : 2 concessions ont été renouvelées depuis le début de l'année 2014.

Le Conseil Municipal donne quitus à M. le Maire pour ses délégations.

### **13° / POINT : DIVERS :**

\* bilan d'activité de la brigade verte du 1/04 au 30/04/2014 : 16 passages et/ou interventions sur le ban communal

\* rapport d'activités de la Brigade Verte 2013

\* quête contre le cancer : la collecte a rapporté 5.930 € en 2014

\* notifications de subventions :

- CCRG : 4.930,00 € : travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes

- Préfecture : 4.165,33 € : DETR 2014 chemin rural(Kaltackerweg)

\* Référent de la commune auprès de l'Association "les amis de la libération des Pays du Florival" : M. Florian Fourquemin se propose en tant que référent de la commune dans cette association.

La séance est close à 21h15.